



CPG OPTI
MARCHÉ^{MC} BNC

DATE D'ÉMISSION

9 MARS

12

CPG Avantage 8 Canadien Plus (INTÉRÊT COMPOSÉ) SÉRIE 19, CATÉGORIE INVESTISSEURS¹

EN VENTE : 16 JANVIER 2012 AU 2 MARS 2012
DATE D'ÉMISSION : LE 9 MARS 2012
DATE D'ÉCHÉANCE : LE 8 MARS 2017

FAITS SAILLANTS

- Terme : 5 ans
- Investissement minimal : 500 \$
- Capital 100 % protégé à l'échéance
- Admissible à l'assurance-dépôts de la SADC²
- Admissible dans les comptes enregistrés* et non enregistrés
- Intérêt garanti à l'échéance : 2,53 %
(équivalent à un taux de rendement annuel composé de 0,50 %)³
- Intérêt maximal à la date d'échéance : 40 %
(équivalent à un taux de rendement annuel composé de 6,96 %)³

Le CPG Avantage 8 Canadien Plus permet de profiter du potentiel de croissance d'un portefeuille d'actions canadiennes diversifié tout en protégeant le capital à 100 % à l'échéance. Son mécanisme permet de procurer un rendement de 40 % pour les 8 actions de référence affichant les rendements du cours les plus élevés, peu importe le rendement du cours réellement atteint. Les 12 actions restantes se verront attribuer leur rendement du cours réel⁴.

POUR OBTENIR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS :

www.bnc.ca/optimarche
1 888 TELNAT-1 (1 888 835-6281)

* Veuillez vérifier la disponibilité auprès de votre conseiller.



Banque en Amérique du Nord

pour sa solidité financière *Bloomberg Markets magazine*, juin 2011



CPG OPTI MARCHÉ^{MC} BNC

LA PROTECTION D'UN CPG
COMBINÉE AU POTENTIEL DE CROISSANCE DU MARCHÉ

Les CPG Optimarché^{MC} BNC représentent une solution d'investissement optimale permettant de profiter du potentiel de croissance d'un portefeuille d'actions diversifié tout en protégeant le capital à 100 % à l'échéance.

AVANTAGES

- Capital 100 % protégé à l'échéance
- Admissible à l'assurance-dépôts de la SADC²
- Exposition aux marchés, donc potentiel de rendement supérieur à celui d'un CPG à taux fixe conventionnel

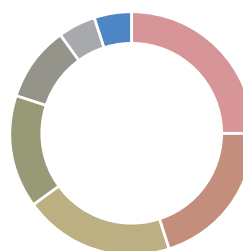
PORTEFEUILLE DE RÉFÉRENCE

EXPOSITION À 20 SOCIÉTÉS CANADIENNES

Agrium Inc.	Metro Inc.
Banque Royale du Canada	Power Corporation of Canada
BCE Inc.	Ressources Teck Limitée
Enbridge Inc.	Rogers Communications Inc.
Fortis Inc.	Shaw Communications Inc.
Goldcorp Inc.	Société aurifère Barrick
Great-West Lifeco Inc.	Suncor Énergie Inc.
Husky Energy Inc.	Telus Corporation
La Banque de Nouvelle-Écosse	Thomson Reuters Corporation
La Banque Toronto-Dominion	TransCanada Corporation

Le calcul du rendement du portefeuille de référence est basé sur le rendement du cours des actions de référence et ne tiendra pas compte des dividendes versés au titre de l'action de référence (les dividendes versés au titre de l'ensemble des actions de référence représentaient un rendement annuel d'environ 3,53 % au 16 décembre 2011).

DIVERSIFICATION SECTORIELLE



SERVICES FINANCIERS	25 %
ÉNERGIE	20 %
MATÉRIAUX	20 %
SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATION	15 %
PRODUITS DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE	10 %
BIENS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ	5 %
SERVICES PUBLICS	5 %

POTENTIEL DE RENDEMENT

Le CPG Avantage 8 Canadien Plus offre un rendement garanti à l'échéance de 2,53 %. De plus, le CPG Avantage 8 Canadien Plus offre un rendement potentiel basé sur le rendement du cours d'un portefeuille de référence de 20 sociétés canadiennes.

À l'échéance, l'intérêt variable du CPG Avantage 8 Canadien Plus sera, au minimum, égal à 2,53 % du capital investi à la date d'émission (équivalent à un taux de rendement annuel composé de 0,50 %) et sera limité à un maximum de 40 % du capital investi à la date d'émission (équivalent à un taux de rendement annuel composé de 6,96 %)³.

CALCUL DE L'INTÉRÊT VARIABLE

La première étape consiste à calculer le rendement du cours de chaque action de référence incluse dans le portefeuille de référence. Par la suite, les 8 actions de référence ayant les rendements du cours les plus élevés se voient automatiquement attribuer un rendement de 40 %, et ce, peu importe si l'action de référence a réalisé un rendement du cours au-dessus ou au-dessous de 40 %. Les 12 actions restantes se verront attribuer leur rendement du cours réel.

Le rendement du portefeuille de référence est ensuite déterminé par la moyenne arithmétique des rendements des 20 actions du portefeuille de référence. Le CPG Avantage 8 Canadien Plus générera à l'échéance un intérêt variable d'un minimum de 2,53 %, même si le rendement du portefeuille de référence est négatif, et sera limité à un maximum de 40 %.

ANALYSE DE SCÉNARIOS

Les exemples hypothétiques suivants ne sont fournis qu'à titre illustratif. Ils ne doivent pas être interprétés comme des prévisions ou des projections. Il n'existe aucune assurance que ces rendements se réaliseront.

EXEMPLE HYPOTHÉTIQUE DE RENDEMENT VARIABLE POSITIF

Ce tableau a pour base l'hypothèse d'une appréciation de la majorité des rendements du cours des actions de référence pendant le terme de 5 ans.

ACTION DE RÉFÉRENCE	VALEUR INITIALE DE L'ACTION DE RÉFÉRENCE (\$)	VALEUR FINALE DE L'ACTION DE RÉFÉRENCE (\$)	RENDEMENT DE L'ACTION DE RÉFÉRENCE	RENDEMENT DE L'ACTION DE RÉFÉRENCE UTILISÉ
Société aurifère Barrick	49,71	102,08	105,36 %	40,00 %
Agrium Inc.	82,47	160,44	94,54 %	40,00 %
BCE Inc.	37,91	72,73	91,85 %	40,00 %
La Banque de Nouvelle-Écosse	53,66	101,76	89,63 %	40,00 %
Enbridge Inc.	31,47	58,45	85,74 %	40,00 %
Fortis Inc.	31,60	58,49	85,11 %	40,00 %
Goldcorp Inc.	50,05	91,88	83,58 %	40,00 %
Great-West Lifeco Inc.	23,25	41,49	78,45 %	40,00 %
Husky Energy Inc.	26,17	46,29	76,87 %	76,87 %
Metro Inc.	46,27	80,81	74,65 %	74,65 %
Power Corporation of Canada	24,41	41,91	71,68 %	71,68 %
Rogers Communications Inc.	37,26	62,87	68,74 %	68,74 %
Ressources Teck Limitée	35,60	58,81	65,19 %	65,19 %
Banque Royale du Canada	51,65	83,36	61,39 %	61,39 %
Shaw Communications Inc.	21,68	31,48	45,18 %	45,18 %
Suncor Énergie Inc.	32,43	45,46	40,18 %	40,18 %
Telus Corporation	52,85	71,75	35,77 %	35,77 %
La Banque Toronto-Dominion	76,88	97,82	27,24 %	27,24 %
Thomson Reuters Corporation	31,47	34,83	10,68 %	10,68 %
TransCanada Corporation	41,46	38,97	-6,00 %	-6,00 %
Moyenne arithmétique des rendements des actions de référence				44,58 %
Intérêt variable à l'échéance (Min. 2,53%; Max. 40,00%)				40,00 %
Intérêt variable payable à l'échéance pour un placement de 1 000 \$				400,00 \$

Ainsi, les 8 actions de référence affichant les rendements les plus élevés se voient automatiquement attribuer un rendement de 40%. Puisque la moyenne arithmétique des 20 actions de référence est de 44,58% (sujet à l'intérêt maximum de 40%), l'intérêt variable payable à l'échéance pour un placement de 1 000 \$ serait de 400,00 \$ selon cet exemple.

EXEMPLE HYPOTHÉTIQUE DE RENDEMENT VARIABLE NUL

Ce tableau a pour base l'hypothèse d'une dépréciation de la majorité des rendements du cours des actions de référence pendant le terme de 5 ans.

ACTION DE RÉFÉRENCE	VALEUR INITIALE DE L'ACTION DE RÉFÉRENCE (\$)	VALEUR FINALE DE L'ACTION DE RÉFÉRENCE (\$)	RENDEMENT DE L'ACTION DE RÉFÉRENCE	RENDEMENT DE L'ACTION DE RÉFÉRENCE UTILISÉ
Société aurifère Barrick	49,71	68,69	38,18 %	40,00 %
Agrium Inc.	82,47	105,46	27,88 %	40,00 %
BCE Inc.	37,91	43,70	15,28 %	40,00 %
La Banque de Nouvelle-Écosse	53,66	61,84	15,24 %	40,00 %
Enbridge Inc.	31,47	35,91	14,11 %	40,00 %
Fortis Inc.	31,60	34,34	8,66 %	40,00 %
Goldcorp Inc.	50,05	51,40	2,69 %	40,00 %
Great-West Lifeco Inc.	23,25	23,22	-0,12 %	40,00 %
Husky Energy Inc.	26,17	24,35	-6,97 %	-6,97 %
Metro Inc.	46,27	40,06	-13,43 %	-13,43 %
Power Corporation of Canada	24,41	20,67	-15,31 %	-15,31 %
Rogers Communications Inc.	37,26	30,68	-17,67 %	-17,67 %
Ressources Teck Limitée	35,60	28,78	-19,15 %	-19,15 %
Banque Royale du Canada	51,65	40,79	-21,03 %	-21,03 %
Shaw Communications Inc.	21,68	17,03	-21,45 %	-21,45 %
Suncor Énergie Inc.	32,43	24,94	-23,11 %	-23,11 %
Telus Corporation	52,85	38,38	-27,37 %	-27,37 %
La Banque Toronto-Dominion	76,88	53,69	-30,16 %	-30,16 %
Thomson Reuters Corporation	31,47	17,96	-42,94 %	-42,94 %
TransCanada Corporation	41,46	20,99	-49,38 %	-49,38 %
Moyenne arithmétique des rendements des actions de référence				1,60 %
Intérêt variable à l'échéance (Min. 2,53%; Max. 40,00%)				2,53 %
Intérêt variable payable à l'échéance pour un placement de 1 000 \$				25,30 \$

Ainsi, les 8 actions de référence affichant les rendements les plus élevés se voient automatiquement attribuer un rendement de 40%. La moyenne arithmétique des 20 actions de référence est de 1,60%. Puisque ce rendement est inférieur à 2,53%, seul l'intérêt garanti de 2,53% sera payable. Pour un placement de 1 000 \$, l'intérêt variable payable serait donc de 25,30 \$ selon cet exemple.

CPG OPTI



MARCHE^{MC} BNC

FACTEURS DE RISQUE

Un investissement dans le CPG Avantage 8 Canadien Plus implique divers risques que tous les investisseurs devraient considérer avant de prendre la décision d'investir dans ce placement. Ces risques sont résumés dans le document d'information (26 086-001 (2012-01-16)) et vous êtes encouragé à le lire avec attention.

CONVENANCE ET LIGNES DIRECTRICES

Un investissement dans le CPG Avantage 8 Canadien Plus ne convient pas à tous les investisseurs et même s'il s'avérait approprié, tous les investisseurs devraient considérer le rôle que le CPG Avantage 8 Canadien Plus devrait jouer dans un plan d'investissement global. Le document d'information inclut un résumé de diverses indications aidant à déterminer la convenance. Vous êtes encouragé à lire le document d'information avec attention.

- 1- Le CPG Avantage 8 Canadien Plus, série 19, Catégorie Investisseurs (Intérêt composé) est référé ci-dessus à « CPG Avantage 8 Canadien Plus ».
- 2- Le CPG Avantage 8 Canadien Plus constitue un dépôt assurable par l'assurance-dépôts de la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC), jusqu'à concurrence de la couverture maximale en dollars de la SADC. Pour plus d'information concernant l'assurance-dépôts de la SADC, consultez la brochure « Protection de vos dépôts », accessible en ligne (www.sadc.ca) ou en composant le 1 800 461-7232.
- 3- Une variation dans le portefeuille de référence influera directement sur l'intérêt variable à payer à l'échéance. Aucun intérêt ou aucun autre montant ne sera versé durant le terme du CPG Avantage 8 Canadien Plus. Malgré un rendement du portefeuille de référence positif ou négatif à l'échéance, le CPG Avantage 8 Canadien Plus produira l'intérêt garanti de 2,53 %. Toutefois, si le portefeuille de référence ne produit pas un rendement positif à l'échéance qui soit supérieur à 2,53 %, le CPG Avantage 8 Canadien Plus ne versera que l'intérêt garanti ainsi que le capital investi à la date d'émission.
- 4- Afin que le CPG Avantage 8 Canadien Plus paie l'intérêt maximal de 40 % (incluant l'intérêt garanti) à l'échéance, la moyenne des rendements des 12 actions de référence restantes doit être supérieure ou égale à 40 %.

Les renseignements contenus dans le présent document sont fondés sur des sources que nous croyons fiables, mais nous ne pouvons assurer qu'elles soient exhaustives et exactes. L'information complète relative à cette émission de CPG Avantage 8 Canadien Plus sera contenue dans le document d'information qui sera envoyé aux investisseurs avant la date de clôture. Le présent document n'est fourni qu'à titre informatif et ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat relativement au CPG Avantage 8 Canadien Plus dont il est question aux présentes. Tous les renseignements concernant le CPG Avantage 8 Canadien Plus sont sur le site Web www.bnc.ca/optimarche et sont fournis sur demande par votre conseiller ou en composant le 1 888 TELNAT-1 (1 888 835-6281).

Autrement qu'en ce qui concerne l'intérêt garanti, le CPG Avantage 8 Canadien Plus n'est pas un instrument conventionnel à revenu fixe. Le CPG Avantage 8 Canadien Plus ne convient pas à tous les types d'investisseurs. Un placement dans le CPG Avantage 8 Canadien Plus est sujet à un certain nombre de facteurs de risque. Les investisseurs potentiels devraient consulter le document d'information avant d'investir dans ce CPG. La Banque a émis des séries précédentes pour ce produit qui peuvent avoir des termes et conditions différents de la série mentionnée dans le présent document. Veuillez consulter notre site Web pour la liste des différences. Les termes et expressions non définis dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans le document d'information.

CPG Optimarché^{MC} BNC est une marque de commerce de Banque Nationale du Canada.